



CONVENTION SUR LES ESPECES MIGRATRICES

Distribution: Générale

PNUE/CMS/Conf.10.18b
30 September 2011

Français
Original: Anglais

DIXIEME SESSION DE LA
CONFERENCE DES PARTIES
Bergen, 20-25 novembre 2011
Point 22 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET 2012-2014 (Préparé par le Secrétariat)

1. General Introduction

1. A travers la Résolution 9.14, paragraphe 24, adoptée par la Neuvième Réunion de la Conférence des Parties, il a été demandé au Secrétariat d'établir, aussi rapidement que possible durant ce triennat, un programme des dépenses en appliquant un processus basé sur les résultats afin de garantir que, dans les budgets futurs, les demandes de ressources soient associées de manière plus systématique aux résultats prévus. Le Secrétariat a pris en charge cette mission en établissant le budget 2012-2014. Ainsi, pour développer un nouveau budget, le Secrétariat a non seulement utilisé le budget 2009-2011 adopté et un taux d'inflation de 2%, mais a également anticipé la mise en place du projet de Plan Stratégique 2012-2014. En outre, le résultat initial du processus de la Structure future de la CMS a également été pris en compte, même s'il est nécessaire de rappeler qu'on ne sait pas précisément à l'heure actuelle quelle option soumise à la COP sera adoptée et qu'il est donc difficile d'évaluer à ce stade les implications financières sur le projet de budget 2012-2014.

2. Dans le cadre de l'établissement du nouveau budget, trois questions principales doivent être prises en compte :

- (i) Quelle est la situation ?
- (ii) Que souhaitons-nous ?
- (iii) Qu'est-il possible de faire ?

3. La situation actuelle repose sur des décisions prises par la Conférence des Parties et, à travers les différentes sessions, par le Comité Permanent. En parallèle, les Parties souhaitent que le Secrétariat, le cas échéant, applique toutes ces décisions. Toutefois, comme cela a été indiqué dans le Rapport de Phase 1 de la Structure future de la CMS, on constate un important décalage entre les attentes et les ressources disponibles pour appliquer les décisions prises. Par exemple, le budget 2009-2011 approuvé comprend des ressources financières permettant d'appliquer certaines décisions prises ainsi que des ressources humaines permettant de poursuivre le travail du Secrétariat. Parallèlement, il faut noter que les ressources disponibles pour coordonner et appliquer les MdE gérés par Bonn¹, et l'Accord Gorilla sont extrêmement limitées même si ce type d'activités fait partie de l'activité principale de la Convention. Les ressources humaines sont particulièrement insuffisantes. Si l'on étudie la situation actuelle des ressources humaines, le Secrétariat de la CMS, basé à Bonn, compte 25 membres du

¹ Cela comprend le Conseiller Senior basé à Bangkok et le Responsable associé de Programme basé à Washington DC.

personnel dont 16 sont à plein temps et 9² à temps partiel. Parmi ces 25 membres du personnel, 12 sont des professionnels (P-staff). Les 13 autres font partie du Personnel du support Général (G-staff). En termes d'heures de travail réelles, le nombre de Professionnels mentionné ci-dessus se réduit à 9,8 et le nombre de membres du Personnel Général à 11.

4. Malgré cela, depuis 2009, le Secrétariat est parvenu à conclure un accord avec les gouvernements allemand et finlandais sur la mise à disposition d'un Jeune Expert associé (JEA) à compter respectivement du 1^{er} octobre 2010 et du 1^{er} août 2011. En outre, le gouvernement allemand a décidé d'accorder une subvention importante au Secrétariat de la CMS lui permettant d'engager un Responsable P-2. Ce Responsable gèrera la coordination du Mémorandum d'Entente (MdE) sur les requins migrateurs et de l'Accord Gorilla de fin 2011 à fin 2014. Grâce à ces ressources humaines supplémentaires, le Secrétariat de la CMS est mieux armé pour gérer notamment la coordination de certains MdE, cette question faisant partie intégrante de notre activité principale, si l'on compare par rapport au début du triennat. Néanmoins, cette solution aux problèmes que le Secrétariat rencontrait au cours de la dernière COP est temporaire. Il doit être noté que les contrats de ces Jeunes Experts associés et du Responsable P-2 vont expirer au cours des deux à trois prochaines années. Même si le Secrétariat espère que les gouvernements vont continuer à proposer gratuitement des ressources humaines supplémentaires aux Parties, cela ne peut pas être garanti.

5. En plus des ressources disponibles au Siège de la CMS, la CMS compte un Bureau de Gestion de Projets à Abu Dhabi comportant quatre membres du personnel Professionnels et deux membres du personnel du Support Général et un Bureau à Bangkok comportant un membre du personnel Professionnel et un membre du personnel du Support Général qui gèrent la coordination des MdE sur les Oiseaux de Proie et les Dugongs dans le cas d'Abu Dhabi et les Tortues Marines de l'Océan Indien et en Asie du Sud Est (IOSEA) dans le cas de Bangkok. Tous les coûts liés à ces Bureaux sont couverts par les contributions bénévoles octroyées par les gouvernements. Par conséquent, aucun élément du budget de la CMS principal, à l'exception du soutien au Coordinateur IOSEA qui consacre également 20% de son temps en tant que Conseiller Senior CMS, n'est affecté.

6. Nous souhaitons pouvoir disposer des ressources nécessaires pour appliquer l'intégralité des décisions prises par la Conférence des Parties et le Comité Permanent. Cela permettrait en effet au Secrétariat d'exécuter intégralement le projet de Plan Stratégique de la CMS 2012-2014, les résultats du processus de la Structure future de la CMS, et enfin et surtout, toutes les décisions prises par la COP10 et toutes les décisions des Conférences des Parties précédentes. En outre, les ressources seraient ainsi disponibles pour coordonner et appliquer intégralement l'Accord Gorilla et tous les MdE actuellement gérés par le Secrétariat. Il va sans dire que cela nécessiterait une augmentation importante d'au moins 100%, et probablement plus, du budget actuel.

7. L'analyse des possibilités est essentielle pour les Parties lors des discussions sur les scénarios budgétaires proposés dans ce document. Dans le climat économique actuel, la préférence de la plupart des Parties consiste à opter pour une augmentation nulle. Si cela était le cas, les attentes et les ambitions des Parties devraient être ajustées et il est évident que cela aurait des conséquences graves sur l'exécution de la CMS ainsi que sur les objectifs 2020 stipulés par la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

² Trois membres du personnel sont impliqués dans la coordination de l'ASCOBANS et ne sont donc pas complètement disponibles pour la CMS étant le Secrétaire Exécutif (3% ASCOBANS), le Responsable de l'Unité de Science, Données et de la mer (15% ASCOBANS) et Responsable Associé des Mammifères Marins (75% ASCOBANS).

8. Avant de présenter les différents scénarios possibles, il est préférable de procéder à une analyse des coûts. Lorsque l'on traite cette question, on a coutume, en économie, de les répartir en coûts fixes et coûts variables. Ce principe a été utilisé lors de l'établissement du budget 2012-2014. Sur cette base, différents scénarios budgétaires ont été établis. Pour chaque scénario, les coûts fixes sont identiques, les différences étant liées aux coûts variables. Ce système offre l'avantage d'une plus grande clarté en termes d'utilisation des ressources supplémentaires.

9. Au total, six scénarios budgétaires seront présentés dans ce document (allant d'une augmentation de 0% à 25% par rapport au budget 2009-2011, par étape de 5%). Veuillez noter que chaque scénario vient compléter le scénario précédent, ce qui signifie que, si par exemple le scénario 10 est choisi, les résultats des scénarios 0 et 5 (respectivement 0% et 5% d'augmentation) sont également pris en compte.

10. En plus de l'analyse des coûts, le Secrétariat a également examiné les revenus à travers une évaluation des contributions.

2. Revenus et dépenses

2.1 Revenus

11. Les charges d'exploitation du Secrétariat (comprenant certaines de ces activités) sont couvertes par les contributions évaluées sur la base du Barème des NU. Conformément aux décisions prises par l'Assemblée Générale des Nations Unies, un plafond a été fixé sur le pourcentage maximum qu'une Partie doit contribuer au Fonds d'affectation pour couvrir les frais du Secrétariat. Au cours des années, de nombreux Accords Multilatéraux pour l'Environnement ont également conclu de fixer une contribution annuelle minimum. Cela a également été le cas au sein de la Famille CMS, par exemple pour l'AEWA et EUROBATS qui ont fixé une contribution annuelle minimum de respectivement 2 000 € et 1 000 €. Jusqu'à présent, la CMS n'a pas adopté cette solution, mais le Secrétariat recommande fortement d'envisager durant la COP10 de fixer un montant minimum de 2 000 €, voire de 3 000 €, par an. Actuellement, un certain nombre de Parties contribuent à hauteur de 49 € - 70 € par an.

12. En fixant une contribution minimum de 2 000 € par exemple, un total d'au moins 100 000 € pourrait être généré tous les ans, cette somme pouvant être utilisée pour maintenir certaines activités, comme par exemple le nombre actuel de réunions des organes subsidiaires. Si un montant supérieur était fixé, des fonds supplémentaires pourraient être disponibles pour les activités de conservation.

2.2 Dépenses

13. Il a été expliqué dans l'introduction que les dépenses pouvaient être réparties en coûts fixes et coûts variables. Cette solution permet notamment de montrer clairement dans quels domaines les Parties peuvent ajouter ou réduire des activités et où cela n'est pas possible. En présentant le budget de cette manière, le Secrétariat a essayé de répondre aux demandes des Parties indiquées dans la Résolution 9.14, paragraphe 24 d'établir un programme des dépenses à l'aide d'un processus basé sur les résultats afin de garantir que, dans les budgets futurs, les demandes de ressources soient associées de manière plus systématique aux résultats prévus.

2.2.1 Coûts fixes

14. Si l'on analyse le budget 2009-2011 approuvé, on constate qu'il n'est pas possible de réaliser des économies sur certaines lignes budgétaires sans modifier en profondeur le fonctionnement du Secrétariat et / ou de la Convention. La question de la dotation actuelle en personnel constitue sur ce point un excellent exemple. Comme indiqué dans le rapport de Phase I du Processus de la Structure future, le Secrétariat de la CMS souffre d'un manque de ressources telles que les ressources humaines, pour, par exemple, coordonner l'exécution des MdE et de l'Accord Gorilla. Par conséquent, aucune réduction du personnel au niveau du Secrétariat de la CMS n'est prévue. Le Rapport de Phase III du processus de Structure future indique au contraire la nécessité d'engager du personnel supplémentaire. Ainsi, en principe, les coûts liés aux salaires du personnel existant, les frais de déplacement, les frais administratifs et les coûts des réunions des organes subsidiaires sont essentiels. Au cours des années, les coûts liés aux déplacements ont augmenté. Pour respecter le budget attribué, le Secrétariat utilise de plus en plus souvent les systèmes de téléconférence et de vidéoconférence. D'autres AME représentent également régulièrement la CMS lors de réunions internationales. Il est évident que les frais de conseil liés à la traduction de documents en français et en espagnol constituent une nécessité pour le bon fonctionnement de la Convention, même s'il faut noter que les fonds affectés dans le budget précédent étaient limités et que le Secrétariat n'a donc pas été en mesure de traduire l'intégralité du site Internet et n'a pu traduire que certains documents et publications en français et en espagnol. Enfin, sans les fonds destinés aux frais de conseil permettant la gestion de la COP11 et au déplacement du Personnel CMS pour participer à la COP11, il sera probablement impossible d'organiser la prochaine COP.

15. Pour résumer, les coûts suivants sont considérés comme étant des coûts fixes :

- Coûts liés aux salaires du personnel existant
- Coûts liés au Secrétariat du Siège³ :
 - o Frais administratifs (fournitures de bureau, production de supports d'information et de documents, achat et matériel de maintenance, courrier, etc.).
 - o Frais de déplacement du personnel en mission
- Coûts liés aux réunions des organes subsidiaires :
 - o 2 réunions du Comité Permanent par triennat
 - o 2 réunions du Conseil Scientifique par triennat
 - o Frais de conseil liés aux traductions
 - o Frais de conseil pour la gestion de la COP11

16. Le Tableau 1 présente les chiffres liés aux coûts fixes pour 2012-2014. Ils sont basés sur les chiffres utilisés dans le budget 2009-2011 approuvé auxquels le taux d'inflation de 2% a été appliquée.

³ Tous les coûts de location et de maintenance des locaux de la CMS à Bonn sont couverts par le gouvernement allemand.

Tableau 1 : Description des coûts fixes 2012-2014 (en Euros)

Poste Budgétaire	2012	2013	2014	Total
Coûts liés aux salaires du personnel existant	1 497 200	1 526 760	1 556 911	4 580 871
Coûts liés au Secrétariat du Siège	203 250	207 055	210 936	621 241
Coûts liés aux réunions des organes subsidiaires	90 400	184 308	505 370	780 078
Total des coûts fixes	1 790 850	1 918 123	2 273 217	5 982 190

La ventilation des coûts ci-dessus est disponible en Annexe 1.

17. Si l'on analyse le montant total de 5 982 190 € affecté pour couvrir les coûts fixes, il apparaît clairement que près de 89% de l'ensemble des coûts entrent dans cette catégorie. Ainsi, les marges permettant d'ajouter ou d'économiser des coûts sont très limitées selon l'augmentation que les Parties accepteront durant la COP10.

2.2.2. Coûts variables

18. Les coûts variables viennent compléter les coûts fixes. Le réaménagement des postes existants, la création de nouveaux postes, le soutien à l'exécution des MdE, la création d'un nouveau site Internet pour la Famille CMS, les activités de renforcement des capacités, le maintien de la présence de la CMS aux Etats-Unis et à Samoa, etc. sont autant d'exemples de coûts variables. Ainsi, ce qui ressortira du Processus de la Structure future, ainsi que les implications sur les coûts, viendra s'ajouter à la liste des coûts variables.

19. La marge entre le total des montants des coûts fixes pour 2012-2014 (5 982 190 €) par rapport au total général indiqué dans le budget pour 2009-2011 (6 144 284 €) n'est que de 162 094 €. Veuillez noter que, dans le budget précédent, certains financements étaient attribués aux activités et que, à partir du 1^{er} janvier 2010, les postes de Responsable associé chargé de la Collecte de Fonds et des partenariats ainsi que celui de responsable associé chargé du support scientifique ont été créés. Ce dernier poste signifie pour le budget 2009-2011 que les financements n'ont été affectés que pour payer leurs salaires en 2010 et 2011 et que, pour le nouveau budget, les financements doivent être en place pour l'ensemble de la période, ce qui entraîne une augmentation des coûts. Pour cette raison, un seul montant de 162 094 € sera disponible pour les activités supplémentaires et tout montant supérieur entraînera une augmentation du budget par rapport au budget du triennat précédent.

20. Dans le cadre de l'établissement des scénarios budgétaires, une des priorités a porté sur les activités principales de la CMS pour coordonner l'exécution des MdE et de l'Accord Gorilla et le renforcement des capacités. En outre, la priorité a été mise sur notre présence régionale, notamment aux Etats-Unis. Depuis la COP9, les relations entre les Etats-Unis et la CMS se sont renforcées. Les Etats-Unis ont joué et jouent un rôle majeur dans le développement du MdE Shark et ont démontré leur intérêt dans le soutien de son exécution. Il est prévu que la présence aux Etats-Unis puisse continuer à améliorer les relations ce qui, à long terme, pourrait permettre l'accession des Etats-Unis à la CMS et / ou à certains autres accords. Parallèlement, un accord a été conclu avec le Bureau Régional du PNUE en Amérique du Nord pour mettre en place et partager les coûts d'un poste P-2 commun pour une durée d'un an. La personne qui a été recrutée sera basée dans le bureau RONA à Washington DC et travaillera à 50% pour RONA et à 50% pour la CMS. Le PNUE / RONA et le Secrétariat de la CMS ont l'intention de maintenir ce poste, sur la base de la forte

présomption que la Convention va bénéficier d'une présence à Washington DC. Un accord similaire a été conclu avec le Bureau PROE à Samoa pour établir et partager les coûts d'un poste commun. Ce Responsable pourrait jouer un rôle essentiel pour sensibiliser les nombreux Etats insulaires situés dans le Pacifique.

3 Scénarios budgétaires

21. Avant de présenter les différents scénarios, le Secrétariat souhaite souligner à nouveau que les coûts fixes des six scénarios sont identiques et que les différences sont dues aux coûts variables.

22. Le Secrétariat a comparé chaque scénario budgétaire par rapport au budget 2009-2011 approuvé et se propose de souligner les principales différences et d'indiquer quel pourrait être son impact sur l'application de la Convention.

23. Pour tous les scénarios, un prélèvement annuel de 130 000 € est prévu pour réduire les coûts devant être partagés par les Parties et permettre d'énumérer certaines variables, notamment dans les scénarios à faible budget.

Scénario 0 : Le développement et l'application de la CMS connaissent un fort ralentissement, voire un arrêt.

24. Dans le scénario 0, aucune augmentation budgétaire n'est enregistrée. Si l'on prend en compte le fait que les postes de Responsable associé chargé de la Collecte de Fonds et des partenariats ainsi que celui de responsable associé chargé du support scientifique entrent en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 et donc que la charge salariale n'a été couverte que pour deux ans durant ce triennat et considérant une inflation de 2%, il est évident que cette situation entraîne une augmentation des coûts fixes pour la période 2012-2014. Pour permettre une augmentation de 0% du budget total, la plupart des activités devront malheureusement être réduites.

Les éléments pris en compte ?

25. Avec le Personnel actuel, le Secrétariat sera en mesure de continuer à gérer de la même manière les organes subsidiaires, ce qui signifie que les ressources seront disponibles afin d'organiser deux réunions du Conseil scientifique ainsi que du Comité permanent. De plus il y aura des ressources humaines disponibles pour organiser la COP11 et pour assurer en partie le suivi des décisions prises à des COP précédentes et à la COP10 ainsi que les ressources financières destinées à l'organisation logistique qui sont couvertes par le Budget principal. Toutefois, avec le Personnel actuel, il risque d'être difficile de coordonner l'application de tous les MdE. Avec une augmentation du budget de 0%, les financements seront en place pour renforcer la capacité de l'Unité de Direction de la CMS en augmentant les heures de travail de la Secrétaire du Secrétaire exécutif adjoint (DES) de 20 à 32 heures. Ainsi, la reclassification de ce poste et le réaménagement du poste de G-4 à G-5 serait possible. En outre, les financements seront disponibles pour maintenir la présence aux Etats-Unis. Malheureusement aucune ressource ne sera allouée dans le budget principal aux délégués financés pour leur participation à la COP11.

Secrétaire du Secrétaire Exécutif Adjoint

26. Après l'arrivée d'une nouvelle Direction de la CMS, il est devenu évident que l'Unité de Direction manquait de Personnel pour gérer les activités quotidiennes au sein de l'équipe. Il a donc été décidé d'utiliser les économies réalisées (ex. à partir des crédits de vacances)

pour augmenter les heures de travail de la Secrétaire de 20 heures à 32 heures par semaine. La COP7 avait déjà décidé par Résolution 7.12 de réaménager le poste de Secrétaire du Secrétaire exécutif adjoint de G-4 à G-5. A cette époque, il s'agissait d'un poste à plein temps. Néanmoins, la précédente direction de la CMS a décidé de déplacer ce poste G-5 à plein temps vers l'Unité des Accords et de diviser un poste G-4 existant en deux postes à temps partiel dont un a été affecté au poste de la Secrétaire du Secrétaire exécutif adjoint. Le type de travail et notamment la confidentialité attendue, justifient le changement du nombre d'heures de travail (de 20 à 32 par semaine) et le réaménagement du poste au niveau G-5. Pour votre information, l'Unité de Direction est composé du Secrétaire exécutif, du Secrétaire exécutif adjoint, de l'Assistante personnelle du Secrétaire exécutif et de la Secrétaire du Secrétaire exécutif adjoint.

Responsable Associé à Washington DC

27. En 2010, un accord a été conclu avec le Bureau Régional du PNUE basé à Washington DC sur la création d'un poste P-2 pour la durée d'un an. Parallèlement, une personne a été recrutée, ce qui a permis à la CMS de sécuriser une présence aux Etats-Unis. Ce membre du personnel consacrera 50% de son temps au PNUE / RONA et 50% à la CMS. La présence de la CMS aux Etats-Unis devrait permettre de soutenir les relations de travail avec le gouvernement américain et, espérons-le, d'obtenir un soutien financier pour certaines activités de la CMS. En outre, grâce à cette présence aux Etats-Unis, la CMS devrait pouvoir atteindre les ONG et le secteur privé afin de leur demander leur soutien sur l'application de la Convention. Le maintien de notre présence est souhaitable et constitue donc une de nos priorités. Les coûts liés à ce poste à temps plein sont partagés entre le PNUE / RONA et la CMS sur une base 50/50.

28. Dans le cadre du processus de Structure Future, l'option consistant à créer des Bureaux régionaux a été largement envisagée. Le décalage horaire entre le siège de la CMS à Bonn et les Etats-Unis complique bien souvent la communication avec cette région. En outre, grâce à notre présence aux Etats-Unis, il est également possible de participer à certaines réunions, activités de mise en réseau, etc. organisés par le gouvernement américain. Cette option devrait permettre d'atteindre et de sensibiliser l'Amérique du Nord.

Tableau 2 : Description des coûts variables dans le cadre du scénario 0 (en Euros)

Poste Budgétaire	2012	2013	2014	Total
Changement de contrat de la Secrétaire du DES à G-5 (80%) ⁴	18 180	18 544	18 914	55 638
Responsable Associé à Washington (P-2), (50%)	42 500	43 500	44 217	130 217
Total des coûts variables	60 680	62 044	63 131	185 855

Qu'est-ce qu'est exclus ?

29. En comparant le scénario 0 au budget du triennat précédent, il apparaît clairement qu'aucun financement ne sera disponible dans le budget principal pour les activités suivantes :

- Projets de sensibilisation et de collecte de fonds (140 026 €)⁵ ;
- Promotion des Adhésions - (4 368 €) ;

⁴ Les coûts mentionnés ici sont les coûts complémentaires pour l'augmentation du nombre d'heures de travail et l'augmentation du niveau de ce poste.

⁵ Le montant mentionné entre parenthèses indique le montant total attribué dans le budget 2009-2011.

- COP - Soutien aux Délégués - (53 286 €) ;
- Frais de conseil (Experts) – (€ 4 368) ;
- Evénements de renforcement des capacités - (65 442 €);
- Gestion de l'Information et Technologies - (74 810 €) ;
- Subventions et projets de conservation – (€ 170,088) ;
- Accords. MdE et Partenariats - (162 951 €).

30. Il va sans dire que sans les fonds disponibles pour la sensibilisation, la gestion de l'information, le renforcement des capacités et les projets de conservation, le développement et l'application de la CMS vont au minimum connaître un ralentissement, voire un arrêt. Avec l'arrivée du Responsable associé chargé de la Collecte de Fonds et des partenariats (2010), nous avons la possibilité en interne de développer des propositions de projets et de les soumettre à des donateurs, ce qui permet de compenser partiellement le manque de financements destinés à l'activité 'projet de sensibilisation et de collecte de fonds'. Le Secrétariat de la CMS va tenter de collecter des fonds pour certaines activités, mais il est très peu probable que, dans la situation économique actuelle, ces activités connaissent un véritable succès. Cette crainte doit être prise en compte quand on compare les différents scénarios.

Quel sera l'impact sur la mise en oeuvre de la CMS ?

31. Avec le Personnel actuellement en place, nous serons en capacité de maintenir le niveau de service actuel pour les Parties pour organiser les réunions des organes subsidiaires ainsi que la COP11. Avec l'arrivée des deux Experts Juniors et d'un Collaborateur supplémentaire financé par le gouvernement allemand, le Secrétariat de la CMS a augmenté sa capacité à gérer les MdE, l'Accord Gorilla, les Activités sur les Antilopes Sahélo-Sahariennes et le Plan d'Action sur les Itinéraires Aériens en Asie Centrale. Concernant les MdE, il est prévu que la coordination puisse être fournie sur les thèmes suivants : l'Antilope Saïga, le Cerf de Boukhara, l'Eléphant d'Afrique de l'Ouest et les Requins, ce qui s'applique également à l'Accord Gorilla. Toutefois, aucun support financier ne sera disponible pour la coordination des MdE sur le Phragmite Aquatique, la Grue de Sibérie et les Tortues Marines de la côte d'Afrique de l'Ouest qui a jusqu'à présent été délocalisée. De la coordination et l'application des MdE sur les Tortues Marines dans l'Océan Indien – Asie du Sud Est (IOSEA), les Dugongs et les Oiseaux de Proie ont été exclus car ils disposent de leurs propres ressources fournies par le Gouvernement Hôte et / ou par leurs Signataires. Il doit être noté qu'aucune provision n'est incluse dans ce scénario pour remplacer les Experts Juniors à l'expiration des contrats en 2013/2014. La capacité du Secrétariat de la CMS va fortement diminuer à compter de cette date. Il ne pourra en effet plus gérer les MdE et les activités en Asie Centrale et en Afrique. Pour les réunions des Etats de l'Aire de Répartition et / ou l'application des MdE gérés par le Siège de la CMS, aucun financement ne sera disponible. Comme indiqué ci-dessus, aucun financement n'est mis en place concernant la sensibilisation et / ou le renforcement des capacités. De la même manière, aucun financement ne sera disponible pour la gestion de la l'information (ex. analyse des Rapports Nationaux pour la COP11). Les demandes de soutien concernant les subventions et les projets de conservation devront être réduites. En conclusion, en raison du manque de financement dans le cadre du scénario 0, il est probable que le développement et l'application de la CMS risque de connaître un ralentissement, voire un arrêt.

Scénario 5 : Maintien des ressources humaines actuelles

32. Une augmentation de 5% du budget permettra au Secrétariat de maintenir les ressources humaines comme convenu par la COP9 et de maintenir le poste P-2 à temps partiel aux Etats-Unis - comme prévu dans le scénario 0. Parallèlement à ces mesures, le scénario 5

prévoit de modifier les postes de Jeunes Expert associé l'un pour l'Asie Centrale et l'autre pour l'Afrique en postes à terme déterminée. Cette solution devrait permettre de maintenir les ressources humaines actuelles et donc de poursuivre l'ensemble des activités mises en œuvre par le Secrétariat pour lesquelles des ressources humaines propres sont nécessaires. En outre, des financements seront disponibles pour les activités de renforcement des capacités et pour l'engagement d'experts capables de conseiller le Secrétariat et / ou les organes subsidiaires. Veuillez noter que le scénario 5 vient en complément du scénario 0, ce qui signifie que, en acceptant le scénario 5, les éléments indiqués dans le scénario précédent sont également pris en compte.

Qu'est-ce qu'est inclus ?

Administrateur associé pour la région Asie centrale

33. Le gouvernement allemand a accepté de fournir un Jeune Expert associé (JEA) pour traiter les questions de la CMS en Asie centrale. À partir du 1^{er} octobre 2010, le JEA sélectionné est entré en fonction et a commencé à travailler sur les activités liées aux MdE sur l'antilope saïga et le cerf de Boukhara. En outre, le titulaire de ce poste a commencé à travailler sur le Plan d'Action de l'Itinéraire Aérien de l'Asie centrale et sur le renforcement du réseau dans cette région, avec tous les gouvernements et les OIG/ONG concernés pour l'Asie centrale. Enfin, le JEA apporte également son soutien dans le recrutement de nouvelles Parties à la CMS et de leurs accords pertinents, situés en Asie centrale.

34. L'arrivée de ce JEA a renforcé la capacité du Secrétariat de la CMS et, en même temps, a augmenté notre notoriété dans cette région. Pendant ce temps, le Secrétariat développe un réseau solide dans cette région et met en place et stimule les activités. Maintenant, la principale préoccupation est de savoir ce qui adviendra lorsque le contrat du JEA arrivera à terme. Sans avoir les ressources humaines nécessaires sur place, le Secrétariat ne pourra certainement plus poursuivre les activités engagées et cela aura un impact négatif sur la perception de la performance de la CMS dans cette région particulière. Une région de plus grande importance pour plusieurs espèces, comme l'antilope saïga, le chameau de Bactriane, le cerf de Boukhara, l'once, etc. Par conséquent et pour maintenir la capacité existante, la priorité est donnée au transfert de la position du JEA à un poste à durée déterminée de responsable associé pour la région Asie centrale (P-2). Cela permettrait de garantir la continuation des activités.

Administrateur associé pour la région Afrique

35. Fin 2010, le gouvernement finlandais a décidé de fournir un jeune expert associé pour coordonner certaines activités de la CMS en Afrique, et notamment pour renforcer les capacités. Le candidat sélectionné est entré en fonction le 1^{er} août 2011. Comparable au descriptif de l'administrateur associé pour la région Asie centrale, ce poste augmentera les capacités de la CMS à traiter substantiellement les questions de l'Afrique. Fin 2014, il est prévu que ce JEA quittera le Secrétariat, en raison de l'expiration du contrat, et que le Secrétariat se retrouvera face à des problèmes similaires à ceux mentionnés plus haut. Par conséquent, la priorité est donnée au remplacement du JEA par un responsable associé P-2 peu de temps après la fin de l'année 2014.

Activités de renforcement des capacités

36. L'équipe de la CMS consacre une grande partie de son temps au recrutement de nouvelles Parties à la Convention. Cependant, dès qu'un pays a signé, il n'existe pas vraiment de suivi du côté du Secrétariat de la CMS pour informer et former les représentants de ces

nouvelles Parties sur la manière d'appliquer la Convention. L'une des idées est de créer une sorte de manuel, expliquant comment appliquer la Convention, et d'organiser des ateliers de renforcement des capacités dans les différentes régions géographiques. La somme demandée (30.000 EUR par an) permettrait au Secrétariat de commencer ces activités de renforcement des capacités, bien que davantage de fonds puisse être nécessaires pour organiser des ateliers dans les différentes régions. Ces activités permettraient d'améliorer l'application de la Convention par les Parties.

Experts consultants

37. Quelques fois, un manque d'expertise particulière a été ressenti dans le Secrétariat de la CMS pour traiter certaines questions. Un bon exemple est la mortalité massive des antilopes saïga en 2010 au Kazakhstan. La section scientifique de la CMS intervint activement à cette urgence et l'idée fut d'envoyer un vétérinaire pour enquêter sur la cause des décès. La petite somme proposée permettrait au Secrétariat de répondre immédiatement et de manière appropriée, en cas de nécessité, à toutes les situations d'urgence. À côté des urgences, il y a également un besoin d'engager un expert pour aider le Secrétariat à traiter certaines espèces, par exemple pour préserver les poissons d'eau douce et apporter des conseils sur la manière de les protéger. Même si la somme demandée est très faible, elle pourrait faire une différence.

Tableau 3 : Aperçu des coûts supplémentaires variables du cas de figure 5 (en euros)

Poste budgétaire	2012	2013	2014	Total
Administrateur associé pour la région Asie centrale (P-2)		28,900	88,434	117,334
Administrateur associé pour la région Afrique (P-2)			36,848	36,848
Activités de renforcement des capacités	30,000	30,000	30,000	90,000
Experts consultants	15,000	15,000	15,000	45,000
Total des coûts variables	45,000	73,900	170,282	289,182

Qu'est-ce qu'est exclu?

38. En considérant qu'aucun fond n'a été attribué pour l'exercice des fonctions, à l'exception des experts consultants, et pour les activités de renforcement des capacités, à peu près les mêmes activités, citées dans le scénario 0, sont également exclues ici.

Quel sera l'impact sur la mise en oeuvre de la CMS ?

39. La différence entre les scénarios 0 et 5 est que dans le scénario 5 le remplacement des Jeunes experts associés l'un pour la région Asie centrale et l'autre pour l'Afrique par des responsables associés P-2 est prévu. L'administrateur de l'information et du renforcement des capacités travaillera en particulier avec les deux administrateurs P-2 précités sur les activités de renforcement des capacités. Cela signifie que la capacité du Secrétariat de la CMS à traiter les questions en Afrique et en Asie centrale et à organiser les activités de renforcement des capacités sera améliorée et représentera un grand pas en avant. L'un des résultats attendus est l'élaboration d'un Plan d'Action détaillé de Renforcement des Capacités. En incluant des fonds pour les activités de renforcement des capacités, l'application du plan de renforcement des capacités pourrait être lancée, même s'il est également prévu que la nouvelle équipe s'impliquera activement dans la collecte de fonds nécessaires pour mettre en oeuvre le Plan

d'Action. Pour votre information, la ligne budgétaire proposée pour le renforcement des capacités couvrira également la ligne budgétaire utilisée dans le dernier budget pour la promotion d'adhésion. Du personnel supplémentaire signifie également que l'une des insuffisances du Secrétariat de la CMS, indiquées dans le rapport 1 du processus de Structure future (à savoir le manque de ressources humaines pour traiter la coordination du MdE) a été en partie résolue. En conclusion, le scénario 5 assurera le maintien des ressources humaines actuelles, disponibles en août 2011. Cependant, les activités suivantes prévues dans le dernier budget sont encore en suspens :

- Projets de sensibilisation et de collecte de fonds - (€ 140,026)⁶;
- COP –Support aux délégués – (€ 53,286);
- Gestion et technologie de l'information – (€ 74,810);
- Subvention et projets de conservation – (€ 170,088); et
- Accords. MdE et partenariats – (€ 162,951).

Scénario 10 : améliorer le fonctionnement de la famille CMS

40. Le rapport de la phase III du processus de la Structure future de la CMS comprend de nombreuses idées pour améliorer l'application de la Convention et le fonctionnement de la famille CMS. Le scénario 10 se concentre particulièrement sur l'amélioration du fonctionnement de la famille CMS en augmentant les activités de communication et d'information...

Qu'est-ce qu'est inclus?

Administrateur associé de l'information

41. Pendant l'écriture de ce document, le Secrétariat de la CMS a été contacté par le Bureau des Affaires Spatiales de l'ONU (UN-SPIDER), basé à Bonn, pour savoir si le Secrétariat de la CMS serait intéressé de reprendre l'un de leurs JEA. UN-SPIDER a reçu deux JEA du gouvernement allemand. Le gouvernement allemand accorde couramment une troisième année aux JEA ayant travaillé pendant deux ans, si le bénéficiaire, dans ce cas UN-SPIDER, serait capable d'assurer les fonds pour prolonger le contrat du JEA pour une quatrième année. Malheureusement, UN-SPIDER ne dispose actuellement pas des ressources nécessaires et est à la recherche, de toute urgence, d'une autre place à Bonn pour le candidat. Le JEA travaille sur la gestion du site Internet et sur le développement de supports d'information ; il serait un véritable atout pour la CMS. Notamment, le projet de développer un site Internet commun, pour la famille CMS, sur la base des dernières technologies serait un domaine, où le JEA pourrait apporter un grand aide au Secrétariat de la CMS, surtout qu'aucun membre du Secrétariat de la CMS ne dispose des connaissances requises pour créer un nouveau site. De plus, ce JEA pourrait participer aux campagnes des espèces, par ex. la campagne de l'Année des chauves-souris 2012, et à l'organisation de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs 2012. Si les Parties acceptent de créer le poste d'administrateur associé de l'information, l'Allemagne accorderait certainement les fonds pour la 3^{ème} année du JEA (à savoir en 2012).

Développement d'un nouveau site Internet de la famille CMS

42. Au sein de la famille CMS, basée à Bonn, un accord a été convenu sur le principe de développer un site Internet de la famille CMS qui remplacerait, à un moment donné, les sites existants de la CMS, l'AEWA, l'ASCOBANS et l'EUROBATS. Les sites actuels utilisent une technologie désuète qui entrave la pleine participation de la CMS et de ses accords dans le

⁶ La somme mentionnée entre parenthèses indique le montant total attribué dans le budget 2009-2011.

projet de Gestion des Connaissances actuellement mis en œuvre par le PNUE. L'idée est de développer un nouveau site Internet basé sur un Système de Gestion de Contenu et d'utiliser la toute dernière technologie qui permettrait à la CMS d'accéder aux données d'autres Accords multilatéraux pour l'environnement (MEA) et de partager certaines données stockées sur son site Internet avec d'autres MEA. Cela nous permettra également de travailler sur l'image de la CMS et de ses accords afin d'être vus comme une seule famille.

43. Suite aux premiers investissements financiers et humains, le remboursement de ces derniers est prévu au cours de la prochaine période triennale. Comme le nouveau site Internet de la famille CMS remplacera les sites existants de la CMS, l'AEWA, l'ASCOBANS et l'EUROBATS, des économies seront faites sur le long terme. À l'avenir, on pourrait même considérer d'avoir une Unité d'Information commune qui pourrait traiter, entre autres, la maintenance du site Internet. Cela éviterait aussi la répétition des mises à jour d'information et, en plus, le Système de Gestion de Contenu sera plus facile à utiliser. Le développement du nouveau site Internet est prévu dans le rapport III de la Structure future de la CMS.

Tableau 4 : Aperçu des coûts supplémentaires variables du cas de figure 10 (en euros)

Poste budgétaire	2012	2013	2014	Total
Administrateur associé de l'information		86,700	88,434	175,134
Développement d'un nouveau site Internet CMS	27,500	50,000	50,000	127,500
Total des coûts variables	27,500	136,700	138,434	302,634

Qu'est-ce qui est exclu ?

44. Si l'on se reporte à la liste d'activités exclues dans le scénario 0, il devient évident que si le scénario 10 est choisi, le développement d'un site Internet de la Famille CMS tel que prévu dans le Rapport III sur la Structure Future de la CMS pourrait être réalisé. Le fait de disposer d'un Administrateur de l'information associé dédié conduira également à une intensification de l'administration de l'information et à une amélioration de la communication entre les Parties. Cela signifie que les activités restantes sont toujours en instance :

- Les projets de Sensibilisation et de Collecte de fonds - (140.026 €)⁷ ;
- COP - Soutien financier des Délégués - (53.286 €) ;
- Gestion et technologie de l'information - (74.810 €) ;
- Don et projets de conservation - (170.088€) ; et
- Accords. Mémoires d'Accord et Partenariats - (162.951 €).

Quel sera l'impact sur la mise en œuvre de la CMS ?

45. Le scénario 10 est un complément du scénario 5. Cela signifie que nous aurons sur place le personnel nécessaire pour mieux servir les Parties et notamment pour coordonner la mise en œuvre de certains Mémoires d'Accord. Le scénario prévoit la création d'un nouveau site de la Famille CMS qui améliorera la stratégie de marque de la Famille CMS et augmentera notre visibilité. Le nouvel responsable associé de l'information assistera l'Administrateur de l'information et du Renforcement des Capacités, non seulement en améliorant la communication avec les Parties mais également en animant nos Campagnes

⁷ Le montant indiqué entre parenthèses correspond au montant total alloué dans le budget 2009-2012

annuelles sur les Espèces. Encore une fois, cela aura certainement des retombées positives pour la CMS et la Famille CMS. En conclusion, le scénario 10 sera la première étape de l'amélioration du fonctionnement de la Famille CMS. Conformément à l'issue initiale de la Future Structure de la CMS, des améliorations plus nombreuses sont attendues, mais moyennant une augmentation de 10% seulement, ce qui ne serait pas faisable.

Scénario 15 : Amélioration de la mise en œuvre de la Convention

46. Dans les scénarios précédents, l'accent avait été mis sur l'amélioration de la capacité du Secrétariat à fournir ce qu'attendaient les Parties et sur l'amélioration du fonctionnement de la Famille CMS. Le scénario 15 se base sur ces scénarios avec des activités destinées à améliorer la mise en œuvre de la Convention.

Ou'est-ce qu'est inclus ?

Le développement du système de rapport en ligne, y compris l'outil analytique

Conformément à l'Article VI, paragraphe 3, les Parties sont obligées de soumettre des rapports nationaux sur les mesures qu'elles sont en train de prendre pour mettre en œuvre les dispositions de la Convention. Avec le nombre croissant de Parties, il est devenu de plus en plus difficile de synthétiser et d'analyser les données desdits rapports. Un nouveau système de rapport en ligne a été élaboré par UNEP-WCMW pour AEWa et CMS à titre de première étape vers un nouveau système. Il a été possible de concevoir ce système en tant que partie intégrante du Projet de Gestion des Connaissances grâce à une bourse de l'UNEP consenti par le Gouvernement Norvégien. En dehors du temps de main-d'œuvre, la CMS n'a jusqu'à maintenant pas engagé de fonds dans le développement du système de rapport en ligne, et en conséquence le système n'était malheureusement pas prêt à être utilisé pour la COP10. UNEP-WCMW continue de travailler à d'autres améliorations, notamment du système d'AEWA et l'essai du nouvel outil aura lieu pour le cycle de rapport d'AEWA à la MOP5, qui se tiendra en France en 2012. Comme indiqué ci-dessus, le fait de disposer du système de rapport en ligne est un premier pas vers une meilleure utilisation des données contenues dans les rapports nationaux. L'étape suivante consistera à développer un outil analytique capable de traiter et de rendre les données facilement accessibles. Aucun fond n'a été mis de côté en vue de cette mesure et, en conséquence, un montant de 25.000 € par an a été alloué pour couvrir le coût du développement de l'outil analytique à titre d'amélioration supplémentaire du système de rapport en ligne et pour les frais de maintenance liés à ces outils. La mise en place de l'outil analytique permettra au Secrétariat d'identifier les principales lacunes en matière de mise en œuvre de cette Convention et de développer des activités spécifiques pour combler ces lacunes.

Support à la mise en œuvre du Mémoire d'Accord

47. À la différence des Accords auxquels un budget est alloué, la mise en œuvre des Mémoires d'Accord, en ce qui concerne les activités du Secrétariat, dépend totalement des contributions bénévoles. Des fonds de mise en route pour mettre en œuvre les Mémoires d'Accord ou pour organiser des réunions sur L'État de l'aire de répartition constitueraient un pas en avant. Bien qu'il soit sans aucun doute exact que des fonds bien plus importants sont nécessaires à la mise en œuvre totale.

Coordination externalisée du Mémorandum d'Accord

48. La coordination du Mémorandum d'Accord en faveur du Phragmite Aquatique, la Grue de Sibérie et les Tortues Marines de la Côte Ouest de l'Afrique a été externalisée. Jusqu'à une date récente, les Mémorandums d'Accord sur le Phragmite Aquatique et la Grue de Sibérie bénéficiaient respectivement du soutien financier de LIFE III et de GEF. Malheureusement, ces projets ont été clôturés et il n'est pas prévu que des nouveaux fonds soient disponibles en temps voulu. Les organisations impliquées dans la coordination de ces Mémorandums d'Accord ont pu s'en acquitter en partie parce qu'elles étaient simultanément financées par LIFE et le GEF. Elles ne pourront plus le faire à présent du fait que le financement a pris fin. C'est pourquoi le Secrétariat de la CMS a été prié de leur apporter un soutien financier. Concernant le Mémorandum d'Accord sur les Tortues Marines de la Côte Ouest de l'Afrique, les coûts de coordination ont été jusqu'à maintenant partagés sur la base de 50/50 avec UNEP/DELCO. Fin 2012, cet arrangement prendra fin et il ne faut pas s'attendre à ce que l'UNEP / DELCO s'engage à nouveau. Au cas où la CMS souhaiterait continuer à délocaliser la coordination de ces trois Mémorandums d'Accord, nous aurons besoin d'un montant d'environ 60.000 € par an. Cela signifie que le montant indiqué dans le projet de budget ne couvrira qu'une partie des coûts et qu'il faudra lever des fonds pour couvrir le reste.

Tableau 5 : Vue d'ensemble des coûts variables additionnels pour le scénario 15 (en euros)

Poste budgétaire	2012	2013	2014	Total
Développement du système de rapport en ligne, outil analytique inclus	25.000	25.000	25.000	75.000
Support à la mise en œuvre du Mémorandum d'Accord	42.500	42.500	42.500	127.500
Coordination externalisée du Mémorandum d'Accord	25.000	25.000	25.000	75.000
Total des coûts variables	92.500	92.500	92.500	277.500

Qu'est-ce qu'est exclu ?

49. Comparé avec le scénario 10, ce scénario prévoit avec les activités suivantes le développement du rapport en ligne, incluant un outil analytique, un soutien pour la mise en œuvre du Mémorandum d'Accord et pour la coordination externalisée du Mémorandum d'Accord. Il est à noter que dans le budget précédent, aucun budget séparé n'était attribué à la coordination externalisée du Mémorandum d'Accord ; ceci était plus ou moins couvert par la ligne budgétaire consacrée aux Accords, aux Mémorandums d'Accords et aux Partenariats. Sans perdre ceci de vue, nous pourrions, en incluant la Coordination externalisée du Mémorandum d'Accord, ôter les activités en attente spécifiées au scénario 10, par ex. les Accords, les Mémorandums d'Accords et les Partenariats. Le développement du système de rapport en ligne, outil analytique inclus, remplacera l'Administration et la Technologie de l'Information telles que mentionnées ces trois dernières années. La liste restante des activités pendantes dans le cas du choix du scénario 15 sera la suivante :

- Projets de Sensibilisation et de Collecte de fonds - (140 026€)⁸;
- COP - Soutien financier des Délégués - (53 286 €) ;
- Don et projets dédiés à la conservation – (170 088 €).

⁸ Le montant indiqué entre parenthèses correspond au montant total alloué dans le budget 2009-2012

Quel sera l'impact sur la mise en œuvre de la CMS ?

50. Bien que le scénario 15 ne couvre pas toutes les activités énumérées dans le précédent budget et ne mettra pas non plus en place les fonds nécessaires à la mise en œuvre des résultats du processus de la Structure Future, il constitue néanmoins un grand pas en avant. Les fonds seront réservés à titre de fonds de mise en route non seulement pour soutenir la mise en œuvre du Mémoire d'Accord mais également pour délocaliser la coordination du Mémoire d'Accord aux ONG. Encore une fois, cette option vient en complément de l'option précédente. Il s'agit d'une première étape importante pour accélérer la mise en œuvre de la Convention. Il manque notamment des fonds pour les projets et bourses dédiés à la conservation.

Scénario 20 : Poursuite du renforcement du Secrétariat de la CMS et des Conventions

51. L'option fournira des fonds pour la mise en œuvre de la Convention à travers des bourses et des projets de conservation. Le Secrétariat de la CMS est régulièrement approché par les Parties Contractantes et/ou les ONG pour demander un soutien à un projet de conservation. Cette option prévoit le provisionnement de fonds à cet effet. Par ailleurs des coûts de secrétariat supplémentaires sont prévus.

Qu'est-ce qu'est inclus ?

Projets et bourses dédiés à la conservation

52. Des demandes émanant des Parties et/ou d'Organisations Partenaires concernant un soutien à un projet de conservation sont régulièrement reçues. Dans le budget précédent, un montant de 170.088 € était alloué aux projets et aux bourses dédiées à la conservation. Le montant est relativement faible pour une Convention globale telle que la CMS. Cependant, étant en mesure de fournir une petite bourse à un certain projet n'est pas seulement hautement apprécié par le bénéficiaire, mais change réellement les choses dans le sens où le soutien reçu de la part de la CMS peut être utilisé pour convaincre d'autres donateurs de faire de même. Cela améliore également l'image de la CMS. Le soutien accordé à la conservation du Bécasseau Spatule en est un bon exemple. Le déclin de cette espèce est tellement abrupte qu'en l'absence de mesures de conservation elle s'éteindra certainement dans un avenir proche. RSPB et WWT ont développé un projet visant à la reproduction de ces espèces en captivité. La petite bourse accordée par la CMS a conduit à une décision du Partenariat des voies migratrices Asie de l'Est-Australasie (EAAFP) à faire de même. Le montant des fonds versés par la CMS et EAAFP est faible mais d'une grande importance stratégique démontrant que nous ne nous contentons pas de parler de conservation des espèces mais avons également la volonté de soutenir financièrement le travail de terrain pour empêcher l'extinction de ces espèces.

COP10 Soutien financier des délégués

53. Il serait préférable de disposer de certaines allocations dans le budget de base de la CMS pour soutenir financièrement les délégués des pays en développement pour leur permettre d'assister à la COP11. Le montant requis (50.000 €) ne couvre qu'une partie des frais de déplacement et de subsistance des délégués financés. Le montant actuel devrait être cinq ou six fois plus important mais allouer un petit montant dans le budget signifie qu'au moins une partie de ces fonds est assurée. Collecter des fonds pour permettre aux délégués d'assister à la COP11 est loin d'être facile, surtout dans le contexte économique actuel.

Frais de déplacement pour du personnel supplémentaire

54. Comparé aux trois années précédentes, le nombre de membres du personnel qualifié a augmenté de 3 personnes à temps plein et une personne à temps partiel⁹. Le poste budgétaire « Déplacements : Personnel en mission » faisant partie des frais fixes n'a pas été augmenté par rapport au budget 2009-2011 à l'exception d'un ajustement du montant correspondant au taux de l'inflation. Au fil des années, les tarifs aériens ont augmenté en raison de l'ajout de taxes spéciales, de frais de carburant supplémentaires etc. Bien que les conférences téléphoniques et les vidéoconférences soient de plus en plus fréquentes pour les réunions, il reste nécessaire d'assister personnellement aux événements importants. Dans le cadre du budget en cours, maintenir les coûts au niveau des montants alloués par le budget constitue un défi, mais il est clair qu'avec une augmentation de personnel cela ne sera plus possible. L'augmentation proposée permettra à chaque nouveau membre du personnel d'effectuer trois à quatre missions officielles par an. Sans allocation supplémentaire pour couvrir ces coûts, le Secrétariat de la CMS ne serait pas en mesure d'utiliser efficacement ces effectifs supplémentaires.

Achat de nouveaux Ordinateurs et Imprimantes

55. Au fil des années, le Secrétariat de la CMS a effectué des investissements limités pour maintenir ses ordinateurs à jour. La vitesse du changement des logiciels courants utilisés actuellement exige plus ou moins que l'équipement soit mis à jour ou remplacé tous les 3 à 5 ans. Depuis 2010, notre fournisseur IT a commencé à installer Windows 7 comme logiciel standard sur toutes les machines. Malheureusement, de nombreux ordinateurs utilisés par le Secrétariat de la CMS datent d'avant 2005 et certains ont été achetés en 2000. Ces machines ne sont pas compatibles avec Windows 7, et même avec d'anciennes versions de Windows ils sont extrêmement lents. Un début a été fait en 2009 pour remplacer progressivement les ordinateurs utilisés par le personnel professionnel. A présent, tous les Professionnels disposent de machines correspondant aux normes actuelles. En 2011 le Service Administration a reçu de nouveaux PC. La prochaine étape consisterait, si des ressources sont disponibles dans le budget, à fournir au Personnel Général d'Assistance des équipements neufs et ensuite aux Consultants et aux Stagiaires. Les stagiaires étant jeunes et habitués à travailler sur des PC modernes, ils souffrent de travailler sur du matériel vétuste tel que celui dont nous disposons pour le moment. Il s'agit d'une remarque récurrente qu'ils expriment dans le rapport d'évaluation qu'ils remettent à la fin de leur stage, disant qu'ils ont beaucoup apprécié de travailler à la CMS mais que nos ordinateurs sont « préhistoriques » et extrêmement lents. Le montant requis pour les trois prochaines années nous permettrait de remplacer la plupart des vieux ordinateurs et d'acheter les licences de logiciels et les petites imprimantes nécessaires.

Tableau 6 : Vue d'ensemble des coûts variables additionnels pour le scénario 20 (en euros)

Poste budgétaire	2012	2013	2014	Total
COP11 - Soutien financier des délégués			50.000	50.000
Projets et bourses dédiés à la conservation	50.000	50.000	50.000	150.000
Frais de déplacement pour personnel supplémentaire	20.000	20.000	20.000	60.000
Achat de nouveaux ordinateurs et imprimantes	10.000	10.000	10.000	30.000
Total des coûts variables	80.000	80.000	130.000	290.000

⁹ Le membre du personnel à temps partiel est l'Administrateur P-2 basé à Washington DC.

Qu'est-ce qu'est exclu ?

56. Une augmentation de 20% permettra au Secrétariat de la CMS de faire un pas en avant supplémentaire. Des fonds seront disponibles : pour soutenir les délégués et leur permettre d'assister à la COP11 ; pour les projets et bourses dédiés à la conservation ; pour les frais de déplacement du personnel supplémentaire ; et pour l'achat de nouveaux ordinateurs et imprimantes. Ceci signifie que le seul poste important dans la liste des activités qui ne serait pas couvert par l'un des scénarios précédents serait celui des projets de Sensibilisation et de Collecte de fonds (140.026 €)¹⁰.

Quel sera l'impact sur la mise en œuvre de la CMS ?

57. Le scénario 20 changerait les choses en matière de mise en œuvre de la CMS. Le fait que des fonds soient disponibles pour soutenir certaines initiatives de conservation à travers une petite bourse aura un impact sur la manière dont le monde extérieur voit la CMS. Le fait de disposer de fonds suffisants pour permettre au personnel supplémentaire de se déplacer et d'assister à certaines réunions entraînerait une utilisation efficace et performante de ces nouveaux membres du personnel et permettrait en même temps à la CMS d'être représenté et d'organiser plus de réunions intéressantes en vue de la mise en œuvre de la Convention. Finalement, dans le « monde des technologies de l'information » actuel, notre personnel dépend totalement de ces ordinateurs qui devraient satisfaire à des critères de base.

Scénario 25 : Renforcement optimal du Secrétariat de la CMS et mise en œuvre de la Convention

58. Le dernier scénario présenté est basé sur une augmentation de 25%. Ce scénario est basé, encore une fois, sur les scénarios précédents et permettra d'avoir un membre du personnel à temps plein à Washington DC et de doubler les fonds dédiés aux projets et bourses pour la conservation. Même dans le cadre de ce scénario, il n'est pas possible de mettre en œuvre toutes les propositions émanant du processus de Structure Future en raison du manque de fonds.

Qu'est-ce qu'est inclus ?

Un Administrateur Associé à Washington DC

59. Renforcer la présence à Washington DC (pour avoir un poste P-2 à temps plein là-bas) serait préférable. Dans le cadre du scénario 25, les fonds seraient disponibles pour augmenter le poste de 50 à 100%. Il est clair que de disposer de quelqu'un qui serait basé au bureau de l'UNEP/RONA et travaillerait à temps plein pour la CMS changerait les choses. Il/elle serait bien mieux en mesure de suivre tous les développements qui ont lieu et intéressent la CMS et aurait plus de temps pour construire et renforcer le réseau de la CMS sur le continent américain. À terme, ceci pourrait conduire à un renforcement du soutien à la mise en œuvre et dans l'idéal à l'adhésion des USA à la CMS. On s'attend également à ce qu'il/elle ait également le temps d'établir une meilleure relation avec le gouvernement canadien.

Projets et bourses dédiés à la conservation

60. Il va de soi que doubler le nombre de projets et de bourses dédiés à la conservation permettrait au Secrétariat de la CMS de soutenir davantage de projets à travers le monde. Un montant de 100.000 € suffirait pour soutenir entre 10 et 20 projets par an. Cela constituerait

¹⁰ Le montant indiqué entre parenthèses correspond au montant total alloué dans le budget 2009-2012.

également une première étape en vue du rétablissement du programme de petites bourses qui s'est avéré très utile au cours de la dernière décennie pour initier les activités de conservation.

Tableau 7 : Vue d'ensemble des coûts additionnels variables pour le scénario 25 (en euros)

Poste budgétaire	2012	2013	2014	Total
Responsable associé à Washington DC (100 %)	85.000	86.700	88.434	260.134
Projets et bourses dédiés à la conservation	100.000	100.000	100.000	300.000
Total des coûts variables	185.000	186.700	188.434	560.134

Qu'est-ce qui est exclu ?

61. De manière générale, on peut dire qu'avec le scénario 25, toutes les activités faisant partie du précédent budget sont incluses. Cependant, même moyennant une augmentation de 25%, toutes les propositions qui pourraient résulter du processus de Structure future ne pourraient pas être mises en œuvre et il en ira de même du Plan Stratégique. Il devrait être clair que le Secrétariat dépendra de contributions bénévoles de la part des Parties et des Organisations Partenaires pour les « extras ».

Quel sera l'impact sur la mise en œuvre de la CMS ?

62. Une augmentation de 25% fera une réelle différence au niveau du fonctionnement du Secrétariat et de la mise en œuvre de la Convention. Comparé au budget précédent, ce scénario inclut plus ou moins toutes les activités et, en plus, un effectif accru serait disponible pour assurer le suivi des décisions prises par la Conférence des Parties. Ceci serait un immense pas en avant. En conséquence, ce scénario est considéré comme l'option optimale pour renforcer le fonctionnement du Secrétariat et la mise en œuvre de la Convention. Ce qui manque encore est un financement adéquat pour mettre en œuvre toutes les décisions prises par la Conférence des Parties et en particulier celles relatives au processus de Structure future de la CMS. En conséquence, des contributions bénévoles supplémentaires sont encore requises, non seulement pour ces activités mais certainement également pour la mise en œuvre de la Convention et des Mémoires d'Accord.

5. Comparaison des différents scénarios

63. Les différents scénarios pourraient être comparés entre eux mais également avec le précédent budget 2009-2011 tel qu'approuvé par la COP 9. Le tableau 8 donne une vue d'ensemble avec un focus sur certains éléments principaux.

Tableau 8 : Comparaison des différents scénarios avec la situation des trois années 2009-2011 :

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE / RESSOURCES	SCENARIO					
	0	5	10	15	20	25
<i>Fonds disponibles pour :</i>						
1) Renforcer les capacités du Secrétariat	Oui ¹¹	Oui ¹²	Oui ¹³	Oui	Oui	Oui ¹⁴
2) Evènements Renforcement des capacités	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3) Projets et bourses dédiés à la conservation	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
4) Développement d'un Site Internet Famille CMS	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
5) Développement du système de rapport en ligne, outil analytique inclus	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
6) COP11-Soutien financier des délégués	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
7) Experts-consultants	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
8) Support à la mise en œuvre du Mémoire d'Accord	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
9) Coordination externalisée des Mémoires d'Accord	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui
10) Frais de déplacement pour personnel supplémentaire	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui
11) Achat de nouveaux ordinateurs et imprimantes	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui

64. En comparant les scénarios présentés dans ce papier avec la situation de la période 2009-2011, il apparaît de manière évidente qu'une augmentation substantielle est nécessaire pour, d'une part, maintenir la capacité actuelle mise en place au cours des dernières années suite à l'arrivée de personnel gratuit et, d'autre part, de disposer de fonds réservés à certaines activités et réunions. En examinant le Rapport III de la Structure Future de la CMS, on trouve de nombreuses propositions mentionnées avec certaines de leurs conséquences financières. Il serait extrêmement difficile d'inclure nombre de ces propositions dans le budget de base sans provoquer une augmentation énorme bien au-delà de ce que les Parties sont susceptibles d'envisager. Les chiffres présentés ci-dessus pourraient signifier que le point mort se situe quelque part autour de 15% d'augmentation du budget en cours. Tous les scénarios inférieurs à 15% signifient que de nombreuses activités dépendront dorénavant de contributions bénévoles ou pourraient ne pas avoir lieu du tout. La manière dont le budget est présenté donnera aux Parties les moyens de prendre une décision fondée sur la connaissance des faits et rendant clair quelles possibilités seront données.

65. Finalement, les différents scénarios de budget, y compris les postes budgétaires utilisés, pourraient être trouvés dans le projet de Résolutions et les Affaires Financières et Administratives.

¹¹ Le scénario 0 prévoit la reconduction des postes à temps partiels créés en 2010/2011 à Washington DC

¹² Le scénario 5 prévoit le remplacement des 2 JEA s'occupant respectivement de l'Afrique et de l'Asie Centrale par 2 administrateurs P-2 pour maintenir la capacité du Secrétariat à cet égard.

¹³ Le recrutement d'un Administrateur d'Information Associé est prévu par le scénario 10.

¹⁴ Le scénario prévoit l'extension du contrat de l'Administrateur Associé à Washington DC de temps partiel à temps plein à compter de 2012.

Annexe 1 : Vue d'ensemble des frais fixes :

ETAT PREVISIONNEL POUR 2012-2014 - FONDS D'AFFECTION SPECIALE EN EUROS (projet)					
BL	Poste budgétaire	2012	2013	2014	Total 2012 - 2014
		EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
	PERSONNEL EN CDD				
BL	UNITE DE DIRECTION (SIEGE)				
1101	Secrétaire exécutif (D1) ; 97 % (3 % ASCOBANS)	160.000	163.200	166.464	489.664
1102	Secrétaire exécutif adjoint (P5)	148.000	150.960	153.979	452.939
1301	Assistant personnel du Secrétaire exécutif (GS-6)	78.000	79.560	81.151	238.711
1302	Secrétaire du Secrétaire exécutif adjoint (GS-4) (50 %)	30.300	30.906	31.524	92.730
	UNITE DE PARTENARIATS ET COLLECTE DE FONDS (PFU)				
1103	Administratrice des liaisons inter-agences (P4)	135.000	137.700	140.454	413.154
1104	Responsable associé de la Collecte de Fonds et des Partenariats et (P2)	85.000	86.700	88.434	260.134
1306	Assistant Administratif (GS-4)	60.600	61.812	63.048	185.460
	UNITÉ DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET DE L'INFORMATION (ICBU) - PARTAGÉE AVEC ASCOBANS & EUROBATS				
1105	Chef d'unité (P4)	135.000	137.700	140.454	413.154
1303	Assistant Principal à l'Information	78.000	79.560	81.151	238.711
1304	Secrétaire (GS-4) (50 %)	30.300	30.906	31.524	92.730
1305	Commis (GS-4)	60.600	61.812	63.048	185.460
	UNITÉ SCIENCE, DONNÉES ET MARINE (SDMU)				
1106	Chef d'unité (P4) (85 %) (15 % ASCOBANS)	114.750	117.045	119.386	351.181
1107	Responsable associé du support scientifique (P2)	85.000	86.700	88.434	260.134
1108	Responsable associé pour les Mammifères Marins (P2)(25%) (75% ASCOBANS)	21.250	21.675	22.109	65.034
1308	Secrétaire (GS-4), 50 %	30.300	30.906	31.524	92.730
	UNITÉ POLITIQUE ET ACCORDS (PAU)				
1109	Chef d'unité (P4)	135.000	137.700	140.454	413.154
1307	Assistant Programme (GS-5)	60.600	61.812	63.048	185.460
1309	Secrétaire (GS-4), (50 %)	30.300	30.906	31.524	92.730
	UNITÉ DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS				
1110	AFMO (P4)	-	-	-	-
1311	Assistant financier (GS-6)	-	-	-	-
1312	Assistant financier (GS-5)	-	-	-	-
1313	Assistant Administratif (GS-5)	-	-	-	-
1314	Assistant Administratif (GS-5)	-	-	-	-
	Bureau régional d'Asie				
1111	Conseiller CMS et Chef d'IOSEA (P5) - 20 %	19.200	19.200	19.200	57.600

BL	Poste budgétaire	2012	2013	2014	Total 2012 - 2014
	Total des coûts salariaux	1.497.200	1.526.760	1.556.911	4.580.871
	Frais du siège du secrétariat				
1611	Déplacements : Personnel en mission	67.000	68.340	69.707	205.047
4110	Fournitures de bureau	5.400	5.508	5.618	16.526
4210	Équipement non consommable	10.000	10.200	10.404	30.604
5101	Équipement IT	-	-	-	-
5102	Services IT	70.000	71.400	72.828	214.228
5103	Maintenance des ordinateurs	-	-	-	-
5104	Maintenance des imprimantes	10.000	10.200	10.404	30.604
5201	Matériel d'information et production de documents	12.500	12.500	12.500	37.500
5311	Coûts de communication (téléphone, fax)	17.000	17.340	17.687	52.027
5312	Affranchissement et courrier	7.750	7.905	8.063	23.718
5313	Dispositions diverses	3.100	3.162	3.225	9.487
5401	Frais de représentation	500	500	500	1.500
	Total des frais de secrétariat du Siège	203.250	207.055	210.936	621.241
	Coûts minima des réunions des organes subsidiaires				
3301	Réunions du Comité permanent - Support des délégués	20.400	20.808	-	41.208
3302	Réunions du Conseil scientifique - Soutien financier des délégués	-	93.500	95.370	188.870
		-	-	-	-
1201	Consultants – Traductions	70.000	70.000	87.000	227.000
1202	Consultants - Prestations pour COP - (salaires/déplacement)	-	-	273.000	273.000
1612	COP 11 Déplacement du personnel CMS	-	-	50.000	50.000
	Total des coûts minima des organes subsidiaires	90.400	163.500	410.000	663.900
	Sous-total frais fixes	1.790.850	1.918.123	2.273.217	5.982.190